

LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME ENTAME SON DÉBAT SUR LE RACISME, LA DISCRIMINATION RACIALE ET LA XÉNOPHOBIE

Le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme affirme que «le tableau d'alerte est au rouge»

La Commission des droits de l'homme a achevé, ce matin, son débat sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, avant d'entamer l'examen des questions relatives au racisme, à la discrimination raciale, à la xénophobie et à toutes les formes de discrimination. Le Rapporteur spécial sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, M. Doudou Diène, a présenté son rapport, qui comprend également quatre additifs portant sur les visites qu'il a effectuées au Guyana, à la Trinité-et-Tobago, au Canada, en Colombie et en Côte d'Ivoire. M. Diène a notamment déclaré que «le tableau d'alerte est au rouge sur toutes les formes de racisme, de discrimination et de xénophobie». Il a attiré l'attention sur l'apparition de nouvelles figures de la discrimination: le non-ressortissant, le réfugié, l'immigré.

Suite à la présentation de ce rapport, les représentants du Guyana, du Canada et de la Côte d'Ivoire ont fait des déclarations en tant que pays concernés. Au cours du dialogue interactif qui a suivi, ont notamment été abordées les questions relatives à la situation des musulmans dans le monde, au rôle d'internet et aux castes. Les causes profondes du racisme sont à rechercher dans les systèmes de valeurs, a notamment affirmé M. Diène. La Commission était également saisie du rapport de M. Diène concernant la situation des populations musulmanes et arabes dans diverses régions du monde.

/...

Suite du débat sur le droit des peuples à l'autodétermination

/...

MME ANNE MASSAGEE (Al-Haq, Law in the Service of Man) a rappelé que le droit du peuple palestinien est une préoccupation des Nations Unies depuis 50 ans, comme en témoignent les nombreuses résolutions qu'elle a prises sur ce sujet. Il a souligné que les violences des forces israéliennes présentes sur le territoire palestinien, sans oublier la construction d'un mur de séparation, constituent un obstacle majeur à leur application. Plusieurs milliers de Palestiniens sont morts depuis le début de l'occupation, malgré la volonté de paix du peuple palestinien, qui réclame simplement la reconnaissance de ses droits fondamentaux. La communauté internationale doit respecter ses engagements en ce qui concerne la construction d'une paix juste et durable en Palestine, a rappelé la représentante.

/...

MME CAROLINA AMADOR (Fédération des femmes cubaines) a estimé que défendre le droit à l'autodétermination des peuples est une urgence absolue. Sous le prétexte d'une guerre contre le terrorisme, les États-Unis sèment la souffrance et le deuil et occupent l'Iraq, a dénoncé la représentante, affirmant sa solidarité avec le peuple iraquien. Elle a aussi assuré de sa solidarité avec le peuple palestinien. La représentante de la Fédération de femmes cubaines a déclaré que son pays a dénoncé à maintes reprises les tentatives de déstabilisation de sa souveraineté nationale. À cet égard, elle a exigé la restitution de la partie du territoire cubain occupé par les États-Unis à Guantanamo. Elle a également demandé la libération de cinq Cubains emprisonnés au États-Unis pour avoir défendu l'intégrité territoriale de Cuba.

/...

* * * * *